



ASSOCIATION DES PERSONNES  
APHASIQUES DE LA MAURICIE ET DU  
CENTRE-DU-QUÉBEC

*25<sup>e</sup> Assemblée Générale Annuelle*

# Table des matières

<b>Avis de convocation</b>	<b>3</b>
<b>Ordre du jour</b>	<b>4</b>
<b>Procès-verbal 24e AGA du 26 mai 2022</b>	<b>5</b>
<b>Mot de la présidente</b>	<b>10</b>
<b>Rapport d'activités 2021-2022</b>	<b>12</b>
<b>Conseil d'administration</b>	<b>15</b>
<b>Objectifs de APAMCQ</b>	<b>21</b>
<b>Plan d'action 2022-2023</b>	<b>26</b>
<b>Mot de la fin</b>	<b>28</b>



Association des personnes aphasiques  
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Trois-Rivières, le 14 avril 2023

J'ai le plaisir de vous convier à la 25e Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Personnes Aphasiques de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Le jeudi 25 mai 2023 à 15 h 30

Bureau APAMCQ

10 470, Boulevard St-Jean, Trois-Rivières (Qc) G9A 5E1

15 h 30 : Accueil

16 h 00 : Assemblée Générale Annuelle

17 h 15 : Inauguration du salon Yves Bergeron

17 h 30 : Cocktail et bouchées

18 h 00 : Tirage de prix de présences

18 h 30 : Fin de la rencontre

Cette année, la cotisation 2023-2024 est fixée à **20,00\$** pour tous les membres. Il est primordial d'acquitter votre cotisation par chèque ou en argent avant le **12 mai 2023** par la poste.

En acquittant votre cotisation avant la date exigée, vous courrez la chance de remporter une paire de billets pour le Cirque du Soleil, hommage à Guy Lafleur, présenté à l'Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières pour une des représentations de cet été.

C'est le moment de connaître ce qui vous attend durant la prochaine année et de participer à la vie démocratique de votre association.

**L'inscription à l'AGA est obligatoire !**

SVP, confirmez votre présence par téléphone au 819-841-0108.

Sachez que la grande fête du 25e anniversaire se fera le vendredi 1er septembre prochain. Plus de détails suivront bientôt.

Notez ces deux dates importantes à vos agendas !

25 ans, ça se fête. Soyez des nôtres !

Jacques Therrien, Secrétaire


PJ : Ordre du jour AGA

# **Ordre du jour 25e Assemblée Générale Annuelle**

## **25 mai 2023**

### **(Début de la réunion 16h00)**

- 1- Ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle
- 2- Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 3- Vérification des présences et du quorum
- 4- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 5- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6- Lecture et adoption du procès-verbal de la 24e Assemblée Générale Annuelle du 26 mai 2022.
- 7- Présentation des états financiers 2022-2023
- 8- Rapport de la présidente
- 9- Présentation du rapport d'activités 2022-2023
- 10- Présentation du plan d'action 2023-2024
- 11- Prévisions budgétaires 2023-2024
- 12- Nomination d'un vérificateur
- 13- Élection des administrateurs
- 14- Mot du président(e)
- 15- Questions diverses
- 16- Levée de l'Assemblée.



Procès-verbal de la  
24<sup>e</sup> Assemblée  
Générale Annuelle

PROCÈS-VERBAL de la 24e Assemblée Générale Annuelle  
de l'Association des Personnes Aphasiques de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
tenue le 26 mai 2022, à 16h00 au Complexe Laviolette de Trois-Rivières, en présence  
devant nos membres

### **1. Mot de bienvenue**

Madame Geneviève Poirier Defoy, directrice, souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte.

### **2. Constatation de régularité de l'avis de convocation**

Madame Josianne Bédard mentionne que conformément à l'article 18-a des règlements généraux, les avis de convocation ont été acheminés aux membres le 15 avril 2022, respectant ainsi le délai de 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

### **3. Vérification des présences et quorum**

Madame Josianne Bédard mentionne que selon l'article 20 du document des règlements généraux, le quorum est légal puisqu'il est fixé au plus grand nombre suivant, soit huit membres ou 10% du nombre de membres.

Voici la liste des membres présents

Mme Geneviève Poirier Defoy  
Mme Josianne Bédard  
Mme Louise Précourt  
M. Guy Allard  
Mme Lucie Smith  
M. Jacques Therrien  
Mme Patricia Turgeon  
Mme Marie-Josée Panneton  
Mme Suzie Désaulniers  
M. Jean Allard  
Mme Déborah Côté  
M. Claude Alarie

M. Denis Boulanger  
M. Sylvain Coulombe  
M. Yvon Déry  
Mme Diane Lafrenière  
Mme Thérèse Durocher  
Mme Mona Duclos  
M. Henri-Paul Ébacher  
Mme Thérèse Ébacher  
M. René Isabelle  
M. Paul Toupin

#### **4. Nomination d'un(e) présidente et d'un(e) secrétaire d'assemblée.**

Il est proposé que Josianne Bédard agisse à titre de présidente d'assemblée et que Marie-Josée Panneton agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Proposé par: Paul Toupin

Appuyé par: Mona Duclos

#### **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Marie-Josée Panneton procède à la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci est accepté tel que présenté.

Proposé par: Thérèse Durocher

Appuyé par: Jean Allard

#### **6. Lecture et adoption du procès-verbal de la 23e assemblée générale annuelle tenue le 20 mai 2021.**

Mme Marie-Josée Panneton, secrétaire d'assemblée fait la lecture du procès-verbal qui est accepté tel que présenté.

Proposé par: Sylvain Coulombe

Appuyé par: Yvon Déry

#### **7. Présentation des états financiers**

Mme Geneviève Poirier Defoy présente les états financiers au 31 mars 2022. Les états financiers sont acceptés tels que présentés.

Proposé par: Denis Boulanger

Appuyé par: Yvon Déry

#### **8. Rapport de la présidente**

Mme Louise Précourt, présidente, fait la lecture de son rapport. Le rapport est accepté tel que présenté.

Proposé par: Sylvain Coulombe

Appuyé par: Jean Allard

## **9. Présentation du rapport d'activités 2021-2022**

Mme Geneviève Poirier Defoy, directrice, présente le rapport aux membres. Accepté tel que présenté.

Proposé par: Déborah Côté

Appuyé par: Sylvain Coulombe

## **10. Présentation du plan d'action 2022-2023**

Mme Geneviève Poirier Defoy, directrice, présente le plan d'action 2022-2023 aux membres et celui-ci est accepté tel que présenté.

Proposé par: Yvon Déry

Appuyé par: Sylvain Coulombe

## **11. Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023**

Celles-ci sont présentées par Madame Geneviève Poirier Defoy.

Proposé par: Paul Toupin

Appuyé par: Denis Boulanger

## **12. Nomination d'un expert-comptable pour 2022-2023**

Une proposition est adoptée à l'effet de laisser le choix d'un vérificateur au conseil d'administration.

Proposé par: Thérèse Durocher

Appuyé par: Jean Allard

## **13. Élections des administrateurs**

Madame Josianne Bédard informe les membres que selon la liste des membres du conseil d'administration, cette année trois (3) postes sont vacants pour un terme de deux (2) ans. Les sièges vacants sont:

- Louise Précourt
- Guy Allard
- Yves Bergeron



Mme Bédard précise que deux des trois membres ont signifié leurs intérêts à siéger sur le conseil. Restant qu'un seul siège au conseil de disponible, une seule personne a posé sa candidature, soit M. Jean Allard. Ces trois membres sont donc élus par acclamation.

#### **14. Rassemblement de l'exécutif**

La directrice a ajourné la réunion quelques minutes afin de rassembler l'exécutif pour former le nouveau conseil d'administration 2022-2023.

Patricia Turgeon a proposé Madame Louise Précourt au poste de présidente. Celle-ci a été appuyée par Marie-Josée Panneton.

Marie-Josée Panneton a proposé Guy Allard au poste de vice-président et celle-ci a été appuyée par Jacques Therrien.

Patricia Turgeon a proposé Jacques Therrien au poste de secrétaire et celle-ci a été appuyée par Lucie Smith.

Finalement, Jacques Therrien a proposé Lucie Smith au poste de trésorière et celui-ci fut appuyé par Guy Allard.

Au retour, Geneviève Poirier Defoy a présenté le conseil d'administration aux membres présents.

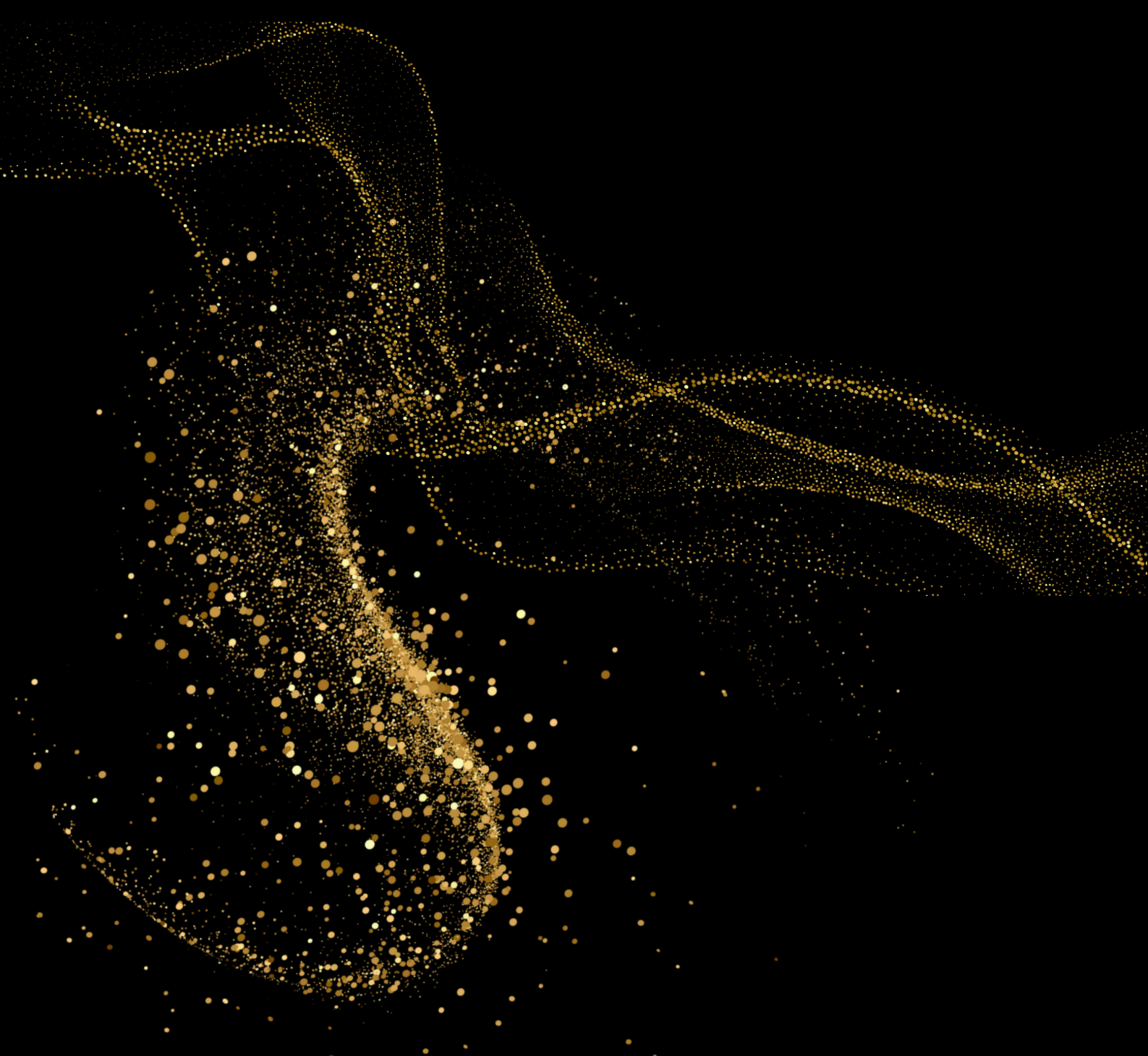
#### **15. Période de questions**

Aucune question

#### **16. Levée de l'assemblée à 17h05**

Proposé par: Mona Duclos

Appuyé par: Diane Lafrenière



# Rapport de la présidente

Bonjour chers membres.

Nous voilà encore à terminer une autre année d'existence de notre association APAMCQ qui fête cette année son 25e anniversaire de fondation.

Notre association a beaucoup évolué au cours des années et nous en sommes fiers.

La pandémie nous laissant du répit en 2022-2023, nous avons pu reprendre nos activités dans tous nos points de services.

Ce soir, nous inaugurons notre nouveau salon des aidants naturels qui permettra aux accompagnateurs de fraterniser et relaxer en attendant leur membre lors des ateliers. Ce salon sera nommé le salon Yves Bergeron en l'honneur d'un de nos membres fondateur aujourd'hui décédé. Nous avons deux objectifs en inaugurant cet espace, soit de rassembler les proches-aidants et leur offrir un moment relaxant et de rendre hommage à notre cher M. Bergeron. Nous sommes donc très fiers de ce lieu et espérons qu'il vous plaira tout autant.

Comme nous fêtons notre 25e anniversaire, nous souhaitons célébrer avec vous ce moment important de notre association.

Vous êtes ainsi tous conviés à un grand banquet vendredi le 1er septembre prochain à l'Auberge Godefroy de Bécancour. Vous recevrez vos invitations très bientôt et nous espérons vous compter en grand nombre parmi nous.

Je vous souhaite une excellente année 2023-2024.

Amicalement,

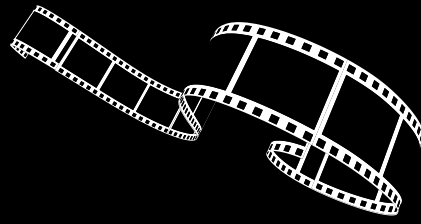
Louise Précourt



Rapport d'activités

2022-2023

# Rétrospective des activités 2022-2023



La dernière année en fut une d'apprentissage pour les membres de notre équipe. Geneviève et Josianne ont mis sur pied des activités et elles ont évalué vos préférences afin de faire encore mieux pour les années à venir. Elles sont tout de même fières des derniers mois et elles ont espoir que le futur est prometteur. Retraçons d'abord les moments marquants de la dernière année avec vous.

On se transporte en mai 2022 lors de nos retrouvailles de la dernière AGA qui ont été marqués par une belle soirée au Complexe Lavolette. Il y avait beaucoup de frénésie et d'émotions dans l'air ! Saviez-vous que chacun de nos AGA sont spécifiquement prévus pour être tenue durant la semaine Québécoise de l'aphasie. Nous avons d'ailleurs une magnifique publicité dans le Nouvelliste durant cette période afin de présenter nos services.

Ensuite, il y a eu notre activité estivale du côté des Jardins Marie-Victorin de Kingsey Falls. Ça a été l'occasion pour notre petite équipe de rencontrer certain membre que nous n'avions encore jamais vu. Une journée très chaude, mais aussi très agréable dans ces magnifiques jardins.

Notre nouveau club de lecture a été lancé au début du mois d'août. Une formule qui semble appréciée et qui pour cette raison demeurera sur notre prochain calendrier. C'est l'occasion d'être en petit groupe et de travailler les facultés de lecture et surtout de la compréhension de lecture.

En octobre, nous avons présenté notre activité de financement. Nous avons envie de faire les choses différemment et d'innover. C'est donc par un spectacle d'humour que nous avons tenté de ramasser des fonds pour notre organisme. C'est l'humoriste Jean-Claude Gélinas, natif de la région qui a présenté son spectacle. Madame Josée Boudreault a quant à elle, été notre invitée d'honneur lors de cet après-midi. Les invités présents ont été surpris par la générosité de cette dame qui a pris du temps pour discuter, prendre des photos et signer des livres. Bien que ce spectacle n'ait pas eu la popularité espérée, nous sommes quand même fiers d'avoir tenté une nouvelle approche.

En novembre, avec la collaboration du département d'orthophonie de l'UQTR, nous avons tenu dans notre local de Trois-Rivières, une conférence-apéro destiné aux proches de personnes aphasiques afin d'apporter des stratégies de communication et faciliter la vie au quotidien. La réponse a été excellente puisqu'une dizaine de proches se sont déplacés lors de cette rencontre. C'est à refaire.

N'oublions pas notre dîner de Noël que nous avons tenu le 3 décembre dernier et qui a permis, encore une fois, de se rassembler. Musique, repas traditionnel, cadeaux ont été au menu.

Nous prenons un moment pour souligner le décès de Francine Ayotte, que chacun d'entre vous avez connu durant de nombreuses années. Francine a été emportée par la maladie, le 6 décembre dernier. Elle avait à cœur l'organisme et ses membres. Avant de quitter, elle s'est assuré d'inculquer les valeurs de l'organisme à la relève et elle était persuadé que l'association serait entre bonne main.

Durant tout l'hiver, nous avons continué de tenir nos ateliers de stimulation du langage sur nos points de services ainsi que nos ateliers de lecture, mais nous avons également peaufiné notre jeu de société, que nous aurons le bonheur de vous présenter un peu plus tard. Un autre projet innovant, réfléchi et conçu pour les personnes aphasiques, mais aussi pour toutes les personnes qui aiment jouer. C'est un excellent jeu d'apprentissage pour les enfants. Gageons que vous voudrez l'essayer en famille !

Le 31 mars dernier, nous avons visité le Domaine du sucrier pour notre tant attendu dîner sucré ! Une trentaine de membres ont participé. Une journée froide, mais bien agréable.

Cette année, nous avons eu la chance d'avoir encore une fois des bénévoles qui sont venus accompagner l'équipe lors des différents ateliers. Mélanie, Laurie, Nathaniel, Josianne et Sabrina ont participé à notre vie associative et ont appris beaucoup grâce à la générosité de nos membres.

Grâce à nos réseaux sociaux, nos entrevues à la radio ou dans les médias écrits, nous avons fait la promotion de notre organisme. Cette promotion a servi à parler de nous, évidemment, mais aussi à démystifier ce qu'est l'aphasie et tout ce qui l'entoure. En 2022, nous avons parlé d'aphasie plus que jamais et ce n'est qu'un début. Nous avons fait peau-neuve avec notre nouveau magazine Le Sourire, qui remplace maintenant l'ancien journal. Grâce à cette nouvelle image, nous croyons attirer plus de gens à le lire et à s'informer. Tout est en place pour que l'année 2023-2024 soit marquante pour notre association.

# Conseil d'administration & fonctionnement démocratique

Pour l'exercice 2021-2022, le conseil d'administration de l'Association des Personnes Aphasiques de la Mauricie et du Centre-du- Québec était composé de 7 administrateurs :

Madame Louise Précourt (Présidente)	Retraitée
Monsieur Guy Allard (Vice-Président)	Utilisateur de services
Monsieur Jacques Therrien (Secrétaire)	Utilisateur de services
Madame Lucie Smith (Trésorière)	Utilisatrice de services
Monsieur Jean Allard (Administrateur)	Utilisateur de services
Madame Patricia Turgeon (Administratrice)	Neuropsychologue
Madame Marie-Josée Panneton (Administratrice)	Orthophoniste

Au cours de l'année 2022-2023, le conseil d'administration s'est réuni à neuf (9) reprises, incluant l'AGA.

En présentiel : 19 mai 2022, 26 mai 2022, 9 juin 2022, 25 août 2022, 6 octobre 2022, 10 novembre 2022, 20 janvier 2023, 10 février 2023 et 24 mars 2023.

L'AGA pour l'exercice 2022-2023 a eu lieu le 26 mai 2022 en présence. Vingt (20) membres en règle, incluant les administrateurs, y étaient en plus des deux employées.

# La permanence

## Direction

En 2022-2023, le poste de direction a été occupé par Madame Geneviève Poirier Defoy, à raison de 35 heures par semaine répartie de jour, de soir et de fin de semaine.

Les principales tâches de la direction sont les suivantes :

- Superviser et encadrer les employés et bénévoles.
- Assurer la direction de l'ensemble des activités de la corporation, en accord avec le conseil d'administration.
- Coordination de l'organisme
- Responsable des ressources humaines, financières et matérielles de la corporation
- Assister à diverses instances, tables et comités de travail
- Poursuivre les activités de représentation, pour assurer la survie et le développement de l'APAMCQ.
- Préparer les demandes d'aide financières
- Tâches connexes de la directrice
- Promotion de l'APAMCQ et sensibilisation sur l'aphasie.
- Recrutement et support auprès des membres
- Comptabilité (inscriptions-payés-dépôts etc.)
- Préparation des réunions du Conseil d'Administrations,
- Organisation des différentes activités récréotouristiques.
- Alimentation de la page Facebook et du site Web.
- Montage et rédaction du magazine « Le Sourire »
- Élaboration et montage du calendrier des activités.
- Développement des activités et recherche de financement.



# *La permanence*

## **Agente aux membres et à la vie associative**

En 2022-2023, le poste d'agente aux membres et à la vie associative a été occupé par Madame Josianne Bédard, à raison de 35 heures par semaine répartie de jour, sur semaine.

Les principales tâches de Mme Bédard sont les suivantes :

- Soutien aux membres
- Création d'ateliers
- Animation des ateliers de stimulation du langage, de lecture et d'écriture
- Suivi téléphonique avec les membres
- Envoi des cartes d'anniversaires
- Soutien à la direction
- Aide à l'élaboration du journal trimestriel
- Rédaction et mise en page de certains documents

## **Bénévoles**

APAMCQ a pu compter sur quinze (15) bénévoles, incluant les administrateurs au cours de l'année 2022-2023.

Animation : Cinq (5) bénévoles étudiants se sont greffé à l'animation de nos ateliers. Chacun d'entre eux étaient soit finissants en psychologie, en attente de leur acceptation au programme d'études ou encore finissants en loisirs.

Le tout est étroitement supervisé par la directrice ou l'animatrice (agente aux membres).

En 2022-2023, les ateliers ont été animés par Josianne Bédard principalement et occasionnellement en support, Geneviève Poirier Defoy s'est jointe à l'animation.

Nous avons également pu compter sur trois (3) autres bénévoles lors de différentes activités, telles que l'évènement de financement en octobre.

## **Technicienne en comptabilité (contractuelle)**

Madame Nathalie Gaudreault, technicienne en comptabilité, fait partie de notre équipe sous contrat à raison de 3 heures /mois pour la fermeture comptable de chaque mois ainsi que la préparation des relevés 4 et toutes les tâches que la directrice juge pertinentes pour la technicienne en tenant compte du respect du nombre d'heures allouées par le conseil d'administration. Celle-ci demeure disponible en tout temps pour soutenir la direction.

## **Ressources financières 2022-2023**

L'Association des Personnes Aphasiques de la Mauricie et du Centre-du-Québec est reconnue par le CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Le Programme SOC est donc notre principale source de revenu en soutien à notre mission globale. Nous sommes également un organisme reconnu par la ville de Trois-Rivières.

- CIUSSS MCQ via le PSOC
- Dons de charité (Nous avons également des formulaires dans les Centre funéraires)
- URLS
- Membership
- Activité de financement annuel

### **Membership**

Encore cette année, nous avons été confrontés à la perte de membres soit par maladie, décès ou autres raisons, laissant un vide de leur absence.

Nous avons cependant accueilli douze (12) nouveaux membres cette année à Trois-Rivières, Drummondville, Shawinigan, Louiseville et Victoriaville.

C'est précisément 66 membres qui ont payé leurs cartes de membres au coût de 15.00\$

# Localisation

## **Siège social**

10 470, boulevard St-Jean  
Trois-Rivières (QC) G9A 5E1  
Téléphone : 819-841-0108 (boîte vocale également)  
Sans frais : 1-888- 841-0108  
(De 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi)

## **Point de service à Shawinigan**

750 Promenade du St-Maurice, Shawinigan salle # 1  
(Un jeudi aux 2 semaines 13h00 à 15h00)

## **Point de service Drummondville**

CLSC 350, rue St-Jean, Drummondville salle # 1016  
(Un mardi sur deux entre 13h00 et 14h30)

## **Point de services Victoriaville**

80, rue St-Paul, Victoriaville (Centre de réadaptation Interval)  
(Un mardi sur deux entre 13h00 et 14h30)

## **Point de service de Louiseville**

624, rue Dalcourt (à l'arrière) Louiseville (Qc) J5V 2Z7

Courriel : [apamcq@gmail.com](mailto:apamcq@gmail.com)

Site internet : [www.apamcq.com](http://www.apamcq.com)

Réseaux sociaux: [www.facebook.com/APAMCQ](http://www.facebook.com/APAMCQ)

## Objectifs de l'APAMCQ

À des fins purement charitables et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants :

- GROUPER en association les personnes aphasiques, leurs proches et toutes personnes partageant les buts de la corporation, afin de faire naître une dynamique leur permettant de s'enrichir mutuellement et de retrouver une meilleure vie sociale.
- INFORMER, protéger et développer de toute manière les intérêts matériels, culturels et sociaux des personnes aphasiques et de leurs proches de Trois-Rivières et du Centre-du-Québec; organiser à cet effet et diriger des réunions d'études, des conférences, collaborer avec d'autres associations, mouvements et organismes à la tenue de pareilles manifestations et participer de toute manière aux programmes, occasions et événements visant les mêmes fins.
- FAIRE CONNAÎTRE l'aphasie en éduquant le public en général et en utilisant la voie de l'information et de l'éducation.
- FAVORISER la réhabilitation et la réinsertion sociale et professionnelle des personnes atteintes d'aphasie par le biais d'activités éducatives et de services d'accompagnement, par la formation des intervenants sociaux en contact avec ces personnes et par le dépistage. Le tout sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé (L.R.Q., c. E-9) et ses règlements, contribuer au maintien des acquis des personnes suite à leur réadaptation.
- SE PROCURER, aux fins mentionnées ci-dessus, des fonds ou autres biens, par voie de souscriptions publiques et demandes de subventions.
- PERMETTRE aux personnes aphasiques d'améliorer leurs conditions de vie et de faciliter leur intégration sociale tout en leur offrant du soutien dans la défense de leurs droits et en favorisant des rencontres et des sorties de groupe.
- Maintenir leurs acquis.
- Devoir de répondre aux exigences du CIUSSS MCQ pour le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)
- Démonstration de la conformité entre les activités réalisées et les objets de notre charte.
- Démonstration que les activités réalisées répondent aux besoins du milieu.
- Démonstration que l'organisme œuvre en santé et services sociaux.

Les actions posées par l'Association des Personnes Aphasiques de la Mauricie et du Centre-du-Québec définissent bien les priorités de l'organisme, soit soutenir les personnes aphasiques et leurs proches, ainsi que de satisfaire les besoins et attentes de nos membres afin d'améliorer leur qualité de vie, conserver leur autonomie et ainsi exploiter leur auto-détermination.

**GROUPER** en association les personnes aphasiques, leurs proches et toutes personnes partageant les buts de la corporation et de retrouver une meilleure vie sociale.

**FAVORISER** la réhabilitation et la réinsertion sociale.

**PERMETTRE** aux personnes aphasiques d'améliorer leur situation en leur offrant du soutien dans la défense de leurs droits et en favorisant des rencontres et des sorties de groupe.

## **Concertation et partenariats**

La concertation et la mise en place de partenariat est d'une grande importance pour APAMCQ et nous le démontrons année après année.

En 2022-2023, notre organisme poursuit ses différents partenariats avec la clinique d'orthophonie de l'UQTR ainsi, avec l'Association des cardiaques de la Mauricie ainsi que le Collège Laflèche.

### **Nos collaborations avec d'autres organismes 2022-2023**

- Membre du ROPH Mauricie
- Membre du ROPH Centre-du-Québec
- Membre de la TROC Mauricie
- Membre de Bail Mauricie
- Membre de la CDC Trois-Rivières
- Membre de différents comités et tables de concertation
- Membre Aphasie Québec et comité Vie Associative
- AQLPH division Mauricie
- URLS Mauricie
- AQLPH

## **La promotion et l'information**

- Notre site internet est de plus en plus consulté et par lequel plusieurs personnes disent nous avoir découvert par ce média.

[www.APAMCQ.com](http://www.APAMCQ.com)

- Notre page Facebook [www.facebook.com/APAMCQ](http://www.facebook.com/APAMCQ) aimé par 439 personnes et 463 personnes y sont abonnées.
- Outils promotionnels; Distribution d'objets promotionnels.
- Magazine Le Sourire - Distribués deux fois par an
- Distribution de dépliants promotionnels
- Deux entrevues ont été faites à la radio locale cette année. En mai du côté du 106.9 fm avec Catherine Gaudreault le matin et en octobre du côté du Via 90.5 avec l'équipe du matin.

Nous avons également beaucoup de référencement qui proviennent des différents intervenants du réseau de la santé, et ce, sur nos deux territoires. Nous sommes très heureux de cette collaboration. Les professionnels de la santé informent les personnes atteintes de notre existence et des services offerts lorsque leur réadaptation prend fin.

### **Communications (téléphoniques et courriels)**

Encore une fois cette année, nous avons reçu des dizaines d'appels ou de courriels d'information au sujet de nos services. Parfois, nous avons à rediriger ces personnes vers d'autres organismes lorsque leur situation le requiert. Pour la majeure partie des appels reçus, nous les avons informés de nos services, nous leur avons envoyé des documents d'information sur leurs droits et sur différents programmes qui leur sont destinés selon leurs besoins.

## **Bilan de nos activités**

Nos ateliers de stimulation du langage et d'écriture sont toujours très appréciés de nos membres. C'est une trentaine de personnes qui se joint à nous chaque semaine. Nos ateliers de club de lecture rejoignent quant à eux entre 5 et 10 membres à toutes les deux semaines.

Lors de ces rencontres, il y a de l'accompagnement permettant aux personnes aphasiques d'acquérir plus d'assurance lorsqu'elles communiquent avec d'autres personnes.

Il est à noter que ces rencontres ne remplacent pas les séances d'orthophonie, elles représentent plutôt un support après les thérapies (maintien des acquis) et favorise l'insertion de nos membres.

Même s'il y a arrêt des thérapies, les personnes aphasiques peuvent encore connaître des progrès au niveau du langage et mieux fonctionner dans la société. L'auto-détermination de chacun est ainsi favorisée et chacun, dépendamment de sa condition, peut mieux fonctionner dans la société.

### **Support et accompagnement - Services aux membres**

- Aide à remplir différents formulaires, appels téléphoniques, lecture de documents
- Impression de passeports vaccinaux, plastification
- VATL (vignette d'accompagnement touristique et de loisir)
- Renouvellement de carte d'assurances maladie, etc.
- Service de support et d'information dispensé aux personnes aphasiques ainsi qu'à leurs proches.
- Consultation téléphonique, une boîte vocale est également disponible.
- Défense des droits visant à les informer, pour les personnes aphasiques et leurs proches, de leurs droits et supports à la réalisation des responsabilités civiles et à l'obtention des services.
- Parution d'articles dans le journal de l'organisme dans le but d'informer nos membres à propos de leurs droits.
- En concertation avec d'autres organismes vivant les mêmes situations que l'APAMCQ, participer à des journées d'échanges, de formation et d'information et de mobilisation dans le but de faire connaître les besoins, situations vécues par ces personnes et d'unir nos forces pour ainsi améliorer la qualité des services offerts aux personnes handicapées.
- La défense collective des droits constitue une approche d'intervention ayant pour objectifs la reconnaissance à part entière et l'application des droits humains.



## **Ressources Matérielles**

Nos points de service de Shawinigan, Victoriaville et Drummondville sont offerts par le CIUSS et répondent bien à nos besoins. Notre point de services de Louiseville est quant à lui offert par APHCM et TACM et ce gratuitement.

Si on comptabilise ces prêts de locaux, ceci représenterait une commandite de plus de \$15 000.00 par année.

## **Publicité gratuite et références par d'autres organismes**

Nous sommes répertoriés comme organisme membre sur les sites Web et dans les publications des organismes suivants :

- ROPH Mauricie
- ROPH Centre du Québec
- Aphasie Québec, Le Réseau
- Le guide des ressources l'OPHQ
- Bottin des ressources du CIUSSS
- Ville de Trois-Rivières

Nous collaborons aussi avec d'autres organismes pour la référence de la clientèle.



Plan d'action  
2023-2024.

Nos priorités en 2023-2024 sera de faire connaître l'organisme par le plus grand nombre de personnes possible, partout sur nos deux territoires. Comment faire ? Tout d'abord par le biais de nos réseaux sociaux qui sont, de nos jours, un moyen de publicité extraordinaire. Également, par le biais de nos partenaires tels que l'Université du Québec à Trois-Rivières qui nous fera une place de choix auprès du département d'orthophonie. Des visites, des rencontres ainsi que des mini-conférences seront organisées. De plus, nous souhaitons faire connaître notre nouveau jeu de société, qui servira, cette année, de campagne de financement afin de recueillir des dons. Nous allons faire plusieurs annonces et publications qui serviront à mousser la vente du jeu et ainsi le faire connaître à la population.

Cette année, nous souhaitons par ailleurs faire une place de choix aux proches aidants. C'est donc avec un grand enthousiasme, que ce soir sera inauguré le salon Yves Bergeron, dédié aux proches de personnes aphasiques, membres de notre association. Cet espace détente a été aménagé afin de permettre un temps de repos. Téléviseur, tablette électronique, fauteuil moelleux, aromathérapie... Tout y est dans le but de profiter d'un moment pour soi pendant la tenue de nos activités. Cet espace, c'est notre façon de rendre hommage à un membre-fondateur de notre association, sans qui, nous ne serions pas les mêmes aujourd'hui.

En 2023-2024, nous souhaitons être encore plus à l'écoute de nos membres et leur offrir plusieurs activités, qui marqueront, bien sûr, nos 25 ans d'existence, mais qui viendront souligner cette année bien particulière. La tenue d'un grand banquet est prévue en septembre ainsi que d'autres activités selon les goûts de notre clientèle. Nous souhaitons pouvoir offrir le plus d'activités gratuites ou à faible coût puisque nous sommes conscients de la hausse du coût de la vie.

Ce sera donc une année marquée par les festivités, mais également par la collaboration auprès de tous nos partenaires afin que l'Association des Personnes Aphasiques de la Mauricie et du Centre-du-Québec soit connue, par tous les citoyens.

## **La vie démocratique**

Comme chaque année, nous devons faire un effort accru pour assurer la relève au sein du conseil d'administration.

Dans ce volet, des rencontres mensuelles du conseil d'administration sont effectuées, ainsi qu'une Assemblée Générale Annuelle et nous incitons les membres à s'impliquer activement au sein de leur organisme.

Nous réservons quatre (4) sièges sur sept (7) au sein du conseil d'administration aux personnes atteintes d'aphasie.

## **Mot de la fin**

### **Avec vous depuis 25 ans !**

Nous sommes choyés que nos membres partagent avec nous quelques bouts de leurs histoires et nous sommes fiers d'en faire partie !

Nous allons continuer d'innover, de rêver et de travailler fort afin que notre organisme soit à l'image des humains précieux qui en font partie.



L'équipe de travail

## La direction générale



Mme. Geneviève Poirier Defoy



## Agente aux membres

Mme. Josianne Bédard



## Conseil d'administration 2022-2023



De gauche à droite

- M. Guy Allard - Vice-président
- Mme. Patricia Turgeons - Administratrice
- Mme. Marie-Josée Panneton - Administratrice
- Mme. Lucie Smith - Trésorière
- M. Jacques Therrien - Secrétaire
- Mme. Louise Précourt - Présidente
- M. Jean Allard - Administrateur

# Nos activités en photos

**ÉVÈNEMENT  
BÉNÉFICE**

Au profit de l'Association des Personnes  
Aphasiques de la Mauricie et du Centre-du-Québec

 **Spectacle**  
de Jean-Claude Gélinas, humoriste  
**Tirage d'un crédit voyage d'une  
valeur de 500\$ en collaboration avec**

 Voyages Arc-en-ciel  
EXPERIENCES - SECOURS

**Notre invitée d'honneur**  
Josée Boudreault 

29 octobre 2022, 14h00  
Centre communautaire Des Ormeaux

**Billets disponibles à l'entrée au coût de 40.00 \$**  
**Merci de votre appui !**

**APAMCQ** Association des personnes aphasiques  
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

SUIVEZ-NOUS SUR  [APAMCQ.COM](http://APAMCQ.COM)



# Nos activités en photos

